Dr XX

Monsieur le Président de la CNSD

le 20 octobre 2013

Monsieur le Président,

J’ai bien reçu votre courrier du 11 octobre  2013 dans lequel vous m’invitez à rejoindre la CNSD de notre département pour mieux appréhender les nouvelles difficultés qui se présentent à nous.

Je vous invite à lire ma réponse à votre bienveillant courrier, ceci,  jusqu’au bout et
je serai honoré et heureux de lire à mon tour votre réponse. Je vous en remercie d’avance.

Je cite donc votre lettre : « A ce jour, vous exercez sans être syndiqué et, de ce fait, vous vous  privez de toute assistance confraternelle tangible, ce qui est pour le moins délicat dans nos temps actuels »

Cette phrase, Monsieur le Président, reflète parfaitement la vision étriquée, voir borgne de  la CNSD sur le monde professionnel dentaire.

Vous semblez ignorer que d’autres syndicats existent et qu’ils grandissent en se nourrissant de toutes les détériorations de notre exercice libéral, accompagnées, si ce n’est initiées par votre complicité bienveillante, au nom du  « moins pire ».

Pour votre information, j’ai quitté la CNSD le jour de la signature de la convention avec la MGEN, car à mes yeux, non seulement vous n’assuriez  plus la défense des chirurgiens- dentistes, fondement essentiel d’un syndicat professionnel, mais en plus vous veniez  de vendre une partie de notre liberté.

Je me demandais,  alors, où votre politique allait nous mener. Aujourd'hui, les réponses sont affligeantes et dramatiques. Vous aviez, en réalité, ouvert une voie royale à ceux qui veulent gérer le financement des soins en étouffant notre exercice libéral.

Monsieur le Président, par cette action désastreuse vous êtes devenus co-responsables dans la création des réseaux de soins puisqu’il ne vous restait qu’à tendre la deuxième joue après avoir offert gracieusement la première.

Une autre explication à ce désastre est, selon certaines  affirmations, la  collusion existante entre la CNSD et les assurances comme la MACSF.

Jusqu’au conflit d’intérêt, il n’y a d’ailleurs qu’un pas que, pour certains, vous avez déjà franchi, puisque la MACSF reverse à la CNSD pas loin du million d'euros via l'APER dont la présidente n’est autre que Mme Mojaisky. Après tout, On n’est jamais mieux servi que par soi même. Un vrai petit tour de passe-passe légal censé aveugler une profession d’abrutis ? Rassurez nous, Monsieur le Président, «  L’APER y’en a pas deux ? ».

Mais, venons en aux avenants de la convention, au passage à la CCAM et au nouveau devis. Vous ne croyez pas si bien dire quand, dans votre lettre, vous les décrivez comme autant d’éléments à appréhender.
Pour le Larousse, appréhender  c’est effectivement craindre la réalisation d’une éventualité fâcheuse, redouter.

Vous rappelez, dans votre site Internet, que cela  25 ans que la valeur des soins reste bloquée et, pourtant riche de cette expérience, vous accepter le passage à la CCAM sans les revalorisations dues qui devaient en découler. Encore une irresponsabilité.

Depuis bientôt 25 ans que je vous côtoie,  je n’arrive décidément pas à trouver un crédit à vous apporter, ne considérant pas non plus l’instauration de l’examen de la femme enceinte, offerte pour la signature de l’avenant 2, comme une avancée révolutionnant notre exercice.

Mais, le plus grave, Monsieur le Président, est sans aucun doute ce nouveau devis.
Il est humiliant, discriminant.

 En collaborant à ce devis, au nom de la transparence, vous avez participé à ancrer dans l’inconscient de nos concitoyens que nous sommes des voleurs. N’importe quel psychologue vous le confirmera.

En acceptant d’y intégrer le  prix de vente de la couronne, vous avez accepté de nous voir transformés en revendeurs de prothèse.

Pouvez vous me citer une profession, Monsieur le Président, qui fait entrer sa 2035 dans son élaboration d’un devis ?

Monsieur le Président, j’ai appris à ne jamais vouloir de mal à un être humain.

Si, en tant que  syndicat, vous aviez choisi la défense de notre profession en affrontant ceux qui nous rabaissent, j’aurais pu vous respecter, mais, je ne peux que vous détester comme on hait celui qui vous a trahi.

Voyez vous, Monsieur le Président, vous avez contribué par vos erreurs, vos faux combats et vos trahisons vis à vis de notre profession à la détérioration de notre image et de notre exercice.

Ce que la CNSD a fait est simplement abject.

Contrairement à vos souhaits, vous ne me rencontrerez donc jamais au Syndicat Dentaire de notre département.

Mais, soyez rassuré, je suis syndiqué et sachez que chaque fois qu’il m’en sera donné la possibilité, je ferai tout pour faire cesser votre pouvoir de nuisance sur notre profession.

Votre mérite est de m’avoir  fait créer une devise : « si nous ne sommes pas aimés, faisons nous au moins respecter ».

Je vous invite à la méditer.

En attendant  de vous lire, je vous présente mes salutations confraternelles.

Dr XX

PS : dans la mesure ou votre courrier était adressé à l’ensemble de nos confrères je me permets de diffuser ma lettre sur les réseaux sociaux. Cette lettre est donc ouverte.